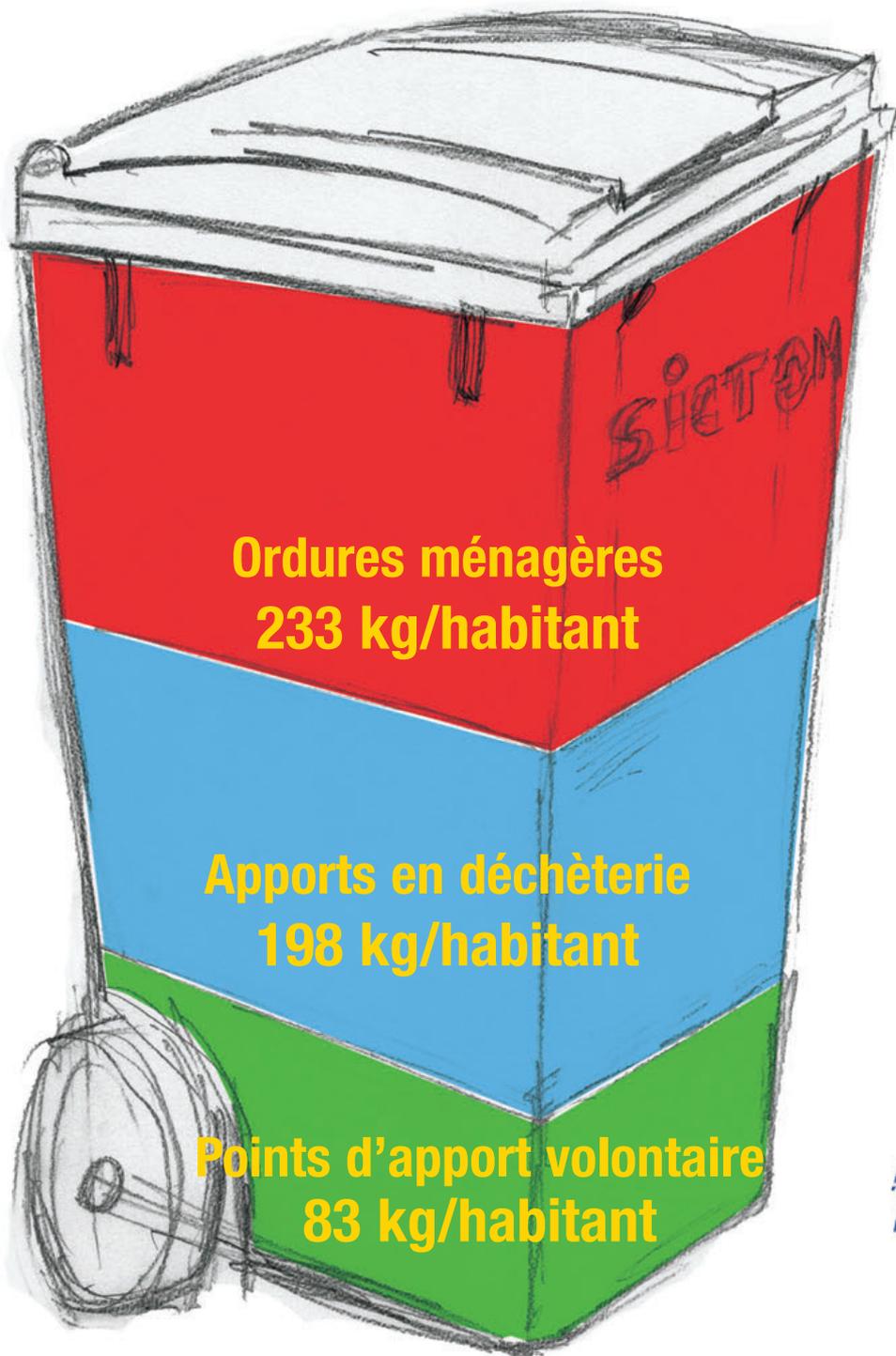


514 kg/habitant et par an



Éditorial : Jérôme Guillem, président du Sictom du Sud-Gironde.

Bien que tributaire de l'augmentation de charges incontournables, tel le prix du carburant et le coût du traitement, des régulières et onéreuses contraintes techniques, le Sictom n'augmente pas ses tarifs en 2018.

Ceci implique une gestion rigoureuse des élus, un investissement des agents et une adhésion du plus grand nombre d'administrés volontaires à réduire et trier leurs déchets. Pour cela, nous vous en remercions vivement.

Le geste de tri est d'autant plus déterminant qu'en fonction des performances enregistrées, le Sictom perçoit des aides financières.

Votre investissement a donc un double impact : sur l'environnement et le coût du service. Afin de vous aider dans cette démarche, nous joignons un "mémo tri" pour continuer à redonner « une seconde vie aux matériaux ».

La création d'une zone de réemploi participe également à cette volonté de développer, avec d'autres acteurs locaux, l'économie circulaire en Sud Gironde sachant que les déchets des uns peuvent être des ressources pour d'autres.

Plusieurs dossiers importants tels la mise en conformité de nos déchèteries, la problématique des déchets verts, seront au cœur de nos préoccupations en 2018.

Nous vous réitérons notre volonté d'offrir un service public performant, respectueux de notre environnement, à un coût parfaitement maîtrisé. C'est en conjuguant nos efforts que nous parviendrons ensemble - usagers, agents et élus - à relever cet ambitieux challenge.

*Je vous souhaite à tous
une bonne et heureuse année.*

“ Des solutions pour réduire nos déchets et notre impact sur l’environnement



NOUVEAU !

Centre de recyclage de Langon

Rappel : Le contrôle d'accès a pour but exclusif de réserver ce service aux seuls particuliers qui paient la redevance.

Nouveautés 2018 : Votre carte d'accès sera échangée par la nouvelle carte 2018 courant janvier directement sur le centre de recyclage par l'agent d'accueil. Celle-ci vous donnera un accès **ILLIMITÉ** pour les déchets verts **SI** vous venez en voiture avec ou sans remorque. Pour les autres types de déchets, la carte sera poinçonnée pour 20 passages par an. Une carte temporaire spéciale **DÉMÉNAGEMENT** est également mise en place.

Zone de réemploi

Donnez, prenez gratuitement ! Tel est le principe de la zone de réemploi du centre de recyclage de Langon. Les habitants du Sud-Gironde donnent ce dont ils n'ont plus besoin et prennent, gratuitement, ce qu'ils veulent même s'ils n'ont rien déposé. La zone est ouverte tous les mercredis de 9h à 12h et de 13h 30 à 17h au 3, rue Marcel Paul à Langon.

PRATIQUE !

Trions nos emballages recyclables et nos papiers

Pour mieux trier, retrouvez avec cette lettre le **Mémo tri**. Pratique, il pourra facilement être fixé sur le frigo !

Le Sictom sur Facebook

L'objectif est de communiquer sur nos manifestations, les modifications de tournées de collecte, la vente de compost... bref d'être au plus près de vous !



Nouveau : le prélèvement automatique !

Vous avez la possibilité d'opter pour le prélèvement automatique. Pour le mettre en place, contactez le numéro de téléphone figurant en haut à gauche de votre facture.



INTERDICTIONS !

Arrêtons les dépôts sauvages

Les dépôts sauvages, où qu'ils soient (dans la nature, au pied des points d'apport volontaire...), sont passibles d'une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 euros*. De nombreux maires du Sud-Gironde ont pris l'habitude de déposer systématiquement plainte auprès des services de gendarmerie afin de lutter contre ces incivilités.

* Art. L541-3 du Code de l'Environnement



Interdiction de brûler les déchets

Le brûlage à l'air libre est interdit pour tous les déchets y compris les déchets verts.



VENTE !

La vente de bacs à ordures ménagères

Le Sictom du Sud-Gironde vend des bacs roulants pour la collecte des ordures ménagères. Différentes tailles de bacs existent : 770 litres à 170 euros, 240 litres à 45 euros et 120 litres à 35 euros. Ces bacs sont disponibles :

- Pôle technique Fargues du lundi au vendredi de 9h à 12h et les lundis, mardis et jeudis de 13h à 15h 30

- Au siège social à Langon du lundi au vendredi de 8h 30 à 12h et de 13h 30 à 17h.



Les composteurs

Le syndicat propose des composteurs ou des lombricomposteurs au tarif de 10 euros aux usagers du territoire. Le composteur est gratuit lorsque vous suivez une sensibilisation d'une heure.



La vente de compost

La plateforme de compostage de déchets verts, située au pôle technique à Fargues, produit du compost à la vente pour les particuliers et les professionnels.

Le compost est disponible en vrac ou en sac de 20 kg (5 euros)

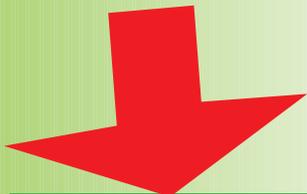
- Pôle technique Fargues les lundis, mardis et jeudis de 13h à 15h 30 pour le vrac et les sacs. Tarif du vrac: compost 0/20 à 40 euros la tonne et compost 0/10 à 60 euros la tonne.

- Au siège social à Langon du lundi au vendredi de 8h 30 à 12h et de 13h 30 à 17h (pour les sacs uniquement).





UN INTERLOCUTEUR UNIQUE
POUR VOS DÉMARCHES



SICTOM
du Sud-Gironde

5, rue Marcel Paul,
Z.A. de Dumès
33210 LANGON

05 56 62 36 03

contact@sictomsudgironde.fr

Bureaux ouverts du lundi au
vendredi de 8h 30 à 12h et
de 13h 30 à 17h.



Retrouvez les informations sur
votre Smartphone en scannant
ce code ou sur :

www.sictomsudgironde.fr

CHIFFRES CLÉS

85

COMMUNES

66 000

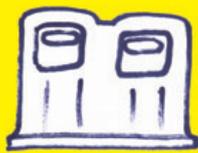
USAGERS

5 communautés
de communes



15 100

tonnes d'ordures
ménagères
collectées



270
points tri

5 000

tonnes d'emballages
et papiers valorisées



7 600

tonnes de déchets
verts traités

+ 58%
depuis 2010

Vous devez avvertir le Sictom de tout changement dans votre foyer, accompagné d'un justificatif. Cette information sera également vérifiée auprès de votre mairie.

COUPON-RÉPONSE



Nombre de personnes au foyer :

Vérifiez si la composition de votre
foyer apparaissant en tête de votre
facture correspond à votre situation
au 1^{er} janvier 2018.

**Pour toute modification, remplissez
ce coupon et renvoyez-le :**

SICTOM, 5 rue Marcel Paul,
ZA de Dumès 33210 - LANGON

La facture définitive tiendra compte,
pour l'année, de ces modifications.

NOM : _____ PRÉNOM : _____

ADRESSE : _____

COMMUNE : _____ CODE POSTAL : _____

TÉLÉPHONE : _____ MAIL : _____

Nombre de personnes au foyer au 1^{er} janvier 2018

1



2



3



4



5



6



Résidence
secondaire

